

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/09/2025 - 134935 - 2001 B 16051 - 439 595 521 - A LA BONNE VIANDE

18 SEP. 2025

Sous le N°

134935



A LA BONNE VIANDE
Société par actions simplifiée
au capital de 418 860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75016 PARIS
411 290 992 RCS PARIS

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 30 JUIN 2023

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un déficit de 125 544,99 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 2 368 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 355 euros.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter la perte s'élevant à 125 544,99 euros et augmentée du report à nouveau négatif antérieur de l'exercice d'un montant de 52 068,02 euros de la manière suivante :

Origine

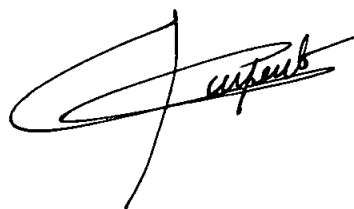
- Report à nouveau débiteur antérieur : 52 068,02 euros,
- Résultat déficitaire de l'exercice : 125 544,99 euros.

Affectation

- Report à nouveau débiteur : 177 613,01 euros dont le solde s'élève ainsi à (177 613,01) euros,

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 641 133,63 euros.



P.D

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a pas été mis en paiement de dividende au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associée unique prend acte qu'aucune convention n'est intervenue en application des dispositions prévues aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

QUATRIÈME DECISION

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT

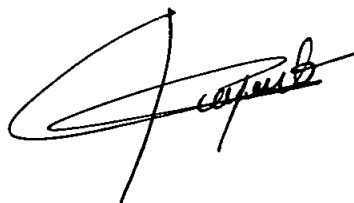
L'associé unique constate qu'au titre de l'exercice, il a été versé une rémunération brute de 164 717,93 euros brut (*cent soixante-quatre mille sept cent dix-sept euros et quatre-vingt-treize centimes*). Les cotisations sociales afférentes et d'un montant de 67 717,93 euros sont pris en charge par la société.

Il est par ailleurs proposé d'autoriser au titre des prochains exercices une rémunération de 180.000 euros en la faveur du Président de la Société.

CINQUIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES

FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Dupont', written over a horizontal line.

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

A LA BONNE VIANDE

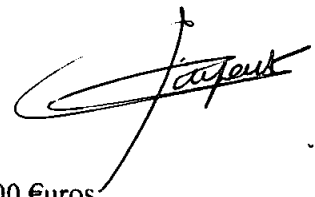
Société à Responsabilité Limitée au capital de 418 860 €
Siège social : 69 rue de la Pompe
75116 PARIS
RCS PARIS 439 595 210

ARTICLE L.224-3 DU CODE DE COMMERCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

sur la transformation de la SARL A LA BONNE VIANDE en
Société par Actions Simplifiée

Copie certifiée conforme à l'original



Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
RCS PARIS B 381 144 864
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

Paris, le 17 août 2022

A LA BONNE VIANDE
Société à Responsabilité Limitée
69 rue de la Pompe
75116 PARIS

Chers Associés,

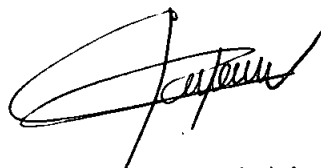
En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui nous a été confiée, par décision unanime des associés en date du 2 Aout 2022, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

En conséquence, sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et qu'il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés.

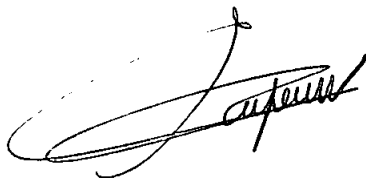
*Copie conforme à l'original
Certifiée*



Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
RCS PARIS B 381 144 864
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS

En conclusion, dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

*Copie conforme
à l'original*



Fait à PARIS
Le 17 août 2022

Pour BRC
Commissaire aux comptes
Le Président
Bruno RONGIER



Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE VIANDE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 69 Rue de la Pompe		75116 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43959552100014		Néant ☐	

				Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (I)	AH	620 925	AI		620 925		620 925		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	86 983	AS	79 629	7 354		11 351		
	Autres immobilisations corporelles	AT	267 672	AU	253 662	14 010		40 156		
Immobilisations en cours	AV		AW							
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	6 833	BI		6 833		6 833		
	TOTAL (II)	BJ	982 413	BK	333 292	649 122		679 265		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
			En cours de production de biens	BN		BO				
			En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	1 250	BS		1 250		980	
Marchandises			BT	3 380	BU		3 380		2 830	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	20 560	BY		20 560		21 633	
		Autres créances (3)	BZ	6 003	CA		6 003		5 840	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	199 429	CG		199 429		282 375		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 133	CI		8 133		7 931		
	TOTAL (III)	CJ	238 756	CK		238 756		321 589		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 221 169	IA	333 292	887 877		1 000 854	

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 0		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE VIANDE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :418.....860.....)	DA	418 860		418 860
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	41 887		41 887
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	358 000		358 000
	Report à nouveau	DH	52 068		798
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	125 545		52 866
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	641 134	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	162		79
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	343		42
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 641		87 087
	Dettes fiscales et sociales	DY	138 210		132 857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	12 388		14 109	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	246 743		234 175
Ecarts de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	887 877		1 000 854
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	246 400		213 158
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE VIANDE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires						
						Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 342 612	FB		FC	1 342 612	1 447 477		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 342 612	FK		FL	1 342 612	1 447 477		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 243	12 744		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	14		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 346 859	1 460 236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT	820	820	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	767 949	816 662	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	118 177	116 579	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 148	5 738	
	Salaires et traitements*						FY	379 562	372 827	
	Charges sociales (10)						FZ	170 192	169 709	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	30 143	30 517	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	4	22	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 472 354	1 512 873	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	125 495	52 637	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	125 495	52 637		

Cette copie est
la bonne le 20/6/23

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE VIANDE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	50	229	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50	229	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	50	229	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 346 859	1 460 236	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 472 404	1 513 102	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	125 545	52 866	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 243	12 744	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 27 371	A2	67 718	71 282	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 23 322 obligatoires A9 44 396					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
Dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Amendes et pénalités		Charges exceptionnelles	50	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 887 877.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 342 612.31 Euros et dégageant un déficit de 125 544.99- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	620 925		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	86 983		
Installations générales agencements aménagements divers	255 194		
Matériel de transport	5 931		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 547		
TOTAL	354 655		
Prêts, autres immobilisations financières	6 833		
TOTAL	6 833		
TOTAL GENERAL	982 413		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			620 925	620 925
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			86 983	86 983
Installations générales agencements aménagements divers			255 194	255 194
Matériel de transport			5 931	5 931
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 547	6 547
TOTAL			354 655	354 655
Prêts, autres immobilisations financières			6 833	6 833
TOTAL			6 833	6 833
TOTAL GENERAL			982 413	982 413

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	75 632	3 997		79 629
Installations générales agencements aménagements divers	216 159	25 453		241 612
Matériel de transport	4 914	589		5 503
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 443	104		6 547
TOTAL	303 149	30 143		333 292
TOTAL GENERAL	303 149	30 143		333 292

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 997				
Instal. générales agenc. aménag. divers	25 453				
Matériel de transport	589				
Matériel de bureau informatique mobilier	104				
TOTAL	30 143				
TOTAL GENERAL	30 143				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 833	0	6 833
Autres créances clients	20 560	20 560	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582	582	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 183	1 183	
Débiteurs divers	4 238	4 238	
Charges constatées d'avance	8 133	8 133	
TOTAL	41 529	34 696	6 833

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	162	162		
Fournisseurs et comptes rattachés	95 641	95 641		
Personnel et comptes rattachés	58 894	58 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 588	62 588		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 936	11 936		
Autres impôts taxes et assimilés	4 792	4 792		
Groupe et associés	343	0	343	
Autres dettes	12 388	12 388		
TOTAL	246 743	246 400	343	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	20.0000	20 943			20 943

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	620 925			620 925	
Total	620 925			620 925	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commercial	620 925	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 6 2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 6 7 6 5
Dettes fiscales et sociales	8 7 4 0 4
Total	1 0 4 3 3 0

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 1 3 3
Total	8 1 3 3

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	6
Total	6

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	5 0	6 7 1 2
Total	5 0	